

SAONE ET LOIRE
Mairie
71330 DICONNE
Tél.: 03.85.72.00.23



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE DICONNE

Envoyé en préfecture le 16/04/2026

Reçu en préfecture le 16/04/2026

Publié le

ID : 071-217101757-20260410-2026D021-DE

S²LO

REUNION DU
10/04/2026

Date de convocation :

31/03/2026

Date d'affichage :

13/04/2026

L'an deux mille vingt-six et le 10 du mois d'avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal de la mairie sous la présidence de Marion SAVOY

Etaient présents : Mme Marion SAVOY, M. Benoit FRANCOIS, Mme Sabine ROBY, Mme Adeline PEIGNE, M. Thomas SASSOT, M. Thierry MANGEL, Mme Floriane LOBIETTI, M. Valentin COLLARD, Mme Joëlle TEPPAZ,

Etaient représentés :

Etaient excusés : M. Thomas MAURY et Mme Deborah MICHAUDET

A été nommé secrétaire de séances : Mme Adeline PEIGNE

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents ou représentés : 9

Absents : 2

Délibération
2026-21

OBJET : Tarif randonnée année 2026

Madame le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de fixer le tarif pour l'inscription à la randonnée pédestre qui aura lieu le 2 août 2026 ainsi que le prix des repas enfants et adultes.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs suivants :

** inscription randonnée : 5 €*

** repas adulte : 18 €*

** repas enfant moins de 12 ans : 8 €*

Fait et délibéré à DICONNE le 10 avril 2026,

Le Maire, Marion SAVOY



Envoyé en préfecture le 16/04/2026

Reçu en préfecture le 16/04/2026

Publié le



ID : 071-217101757-20260410-2026D021-DE